Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260428-2026_04_23_3-DE

N° 2026.04.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-et-un avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, LAIGO (arrivée à 20h12 et ayant donnée procuration à M. MACE en son absence), LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE, PICOUT et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS (arrivé à 19h20), MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL (arrivé à 20h), RICHARD et VALLARINO (arrivé à 19h30)

ABSENTE EXCUSÉE : **MME EVEN (donne procuration à Mme LONCLE)**

Monsieur MACE Anthony a été élu Secrétaire.

--- ===0=== ---

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU « SYNDICAT DES FRÉMURS »

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner deux membres du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein du Syndicat des Frémurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne les conseillers municipaux suivants comme délégué :

- Conseiller titulaire : M André BOURGET
- Conseiller suppléant : Mme Virginie EVEN

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.